











Au départ de la commune de Gindou, cette promenade vous mènera à découvrir pistes forestières et chemins étroits afin de rejoindre la vallée où coule l'Ourajou.

 Durée	3h 25	 Difficulté	Facile
 Distance	9,58 km	 Retour point de départ	Oui
 Dénivelé positif	223 m	 Activité	Pédestre
 Dénivelé négatif	223 m	 Commune	Gindou (46250)
 Point haut	311 m		
 Point bas	174 m		



Trace n° 4413540

Description

Départ face à la mairie de Gindou.

(D/A) Descendre sur la gauche pour passer sous le porche puis prendre la route à droite jusqu'au croisement.

(1) Prendre la route en face et continuer dessus pendant 1 km jusqu'à un nouveau croisement.

(2) Prendre la route en face sur 120 m.

(3) Prendre le chemin à gauche jusqu'au hameau d'Aillot.

(4) Traverser le hameau et continuer sur le chemin jusqu'à la route.

(5) La traverser et prendre le chemin en face. Descendre les lacets jusqu'au grand chemin dans la combe.

(6) Le prendre à gauche et descendre dessus longuement jusqu'à la D25.

(7) La couper et prendre le petit sentier en face quelques mètres jusqu'à une nouvelle route.

La prendre sur la droite et poursuivre sur celle-ci. Passer devant le Moulin du Pan.

(8) Prendre le premier chemin en épingle sur la gauche, après le moulin. Continuer jusqu'à un croisement.

(9) Prendre tout droit jusqu'au croisement suivant au niveau d'une route.

(10) Avant de prendre la route à gauche, faire un petit détour par le lavoir de Bourbou sur la droite, de l'autre côté de la route. Poursuivre ensuite jusqu'à Bourbou.

(11) Au croisement, prendre à droite, traverser le hameau puis prendre le chemin à gauche qui monte le long de la ferme. Continuer jusqu'au hameau de Tourmié. Suivre la route à droite pour traverser le hameau et poursuivre dans le grand chemin, à gauche, jusqu'à une autre route.

(12) La suivre sur la droite sur environ 180 m, puis prendre le chemin sur la droite jusqu'à la route à prolonger à droite durant 300 m. Admirez le panorama sur Gindou.

(13) Prendre deux fois à gauche sur les routes afin de regagner le point de départ sur la place **(D/A)**.

Points de passages

 **D/A Place - Église Saint-Barthélemy (Gindou)**

| N 44.631725° / E 1.250098° - alt. 283 m - km 0

 **1 Fourche, route en face**

| N 44.631087° / E 1.251871° - alt. 274 m - km 0.18

 **2 Route en face**

| N 44.62547° / E 1.261317° - alt. 294 m - km 1.18

 **3 Chemin à gauche**

| N 44.624483° / E 1.261911° - alt. 304 m - km 1.3

 **4 Hameau d'Aillot**

| N 44.624983° / E 1.264737° - alt. 303 m - km 1.53

 **5 Chemin en face**

| N 44.626654° / E 1.26731° - alt. 305 m - km 1.85

 **6 Chemin à gauche**

| N 44.626053° / E 1.269456° - alt. 256 m - km 2.2

 **7 D25**

| N 44.637657° / E 1.274912° - alt. 186 m - km 3.76

 **8 Moulin du Pan. Chemin à gauche**

| N 44.638672° / E 1.276624° - alt. 190 m - km 4.06

 **9 Croisement en face**

| N 44.646677° / E 1.27751° - alt. 180 m - km 5.16

 **10 Croisement - Lavoir de Bourbou**

| N 44.650705° / E 1.275065° - alt. 179 m - km 5.66

 **11 Croisement à droite - Hameau de Bourbou**

| N 44.650473° / E 1.272997° - alt. 181 m - km 5.83

 **12 Intersection à droite**

| N 44.633982° / E 1.263685° - alt. 238 m - km 8.15

 **13 Intersection à gauche**

| N 44.635025° / E 1.252798° - alt. 311 m - km 9.08

 **D/A Place - Église Saint-Barthélemy (Gindou)**

N 44.631722° / E 1.250097° - alt. 283 m - km 9.58

Informations pratiques

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-circuit-de-bourbou/>

En savoir plus :

- Site internet : <https://tourisme-cazals-salviac.com/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



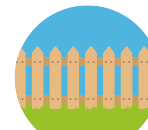
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.